CER C'EST RÉUSSIR

550 ÉCOLES DE CONDUITE

WWW.CER.ASSO.FR

AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Depuis le 1er novembre 2014 la **conduite accompagnée est accessible dès 15 ans**. Elle offre l'avantage de pouvoir passer l'examen du permis de conduire dès 17 ½ ans. Le candidat pourra ainsi conduire seul le premier jour de sa majorité.

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

Tél:01.30.32.76.05

email@cer-lesremparts.com

DURÉE DE LA FORMATION

Un an minimum

LIEU DE LA FORMATION

CERGY-PONTOISE

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *A PARTIR DE 1272 EUROS EN BOITE AUTOMATIQUE*

ET 1594 EUROS EN BOITE MANUELLE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire ;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Elle se déroule sur une durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 km minimum :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1er rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

Programme :

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

3) **Une formation pratique** :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Avoir minimum 15 ans

RESULTATS ATTENDUS

Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

CER C'EST RÉUSSIR

550 ÉCOLES DE CONDUITE

WWW.CER.ASSO.FR

Permis B

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

Tél:01.30.32.76.05

email@cer-lesremparts.com

DURÉE DE LA FORMATION

13 heures de conduite minimum en boite automatique

20 heures de conduite minimum en boite manuelle

LIEU DE LA FORMATION

Cergy-Pontoise

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *à partir de 912 euros en boite automatique*

et à partir de 1240 euros en boite manuelle

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B

PROGRAMME DE LA FORMATION

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

3) **Une formation pratique** :

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Permis B

PUBLIC VISE & PRÉREQUIS

- Avoir 17 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

CER
C'EST RÉUSSIR

LA CONDUITE SUPERVISÉE

La conduite supervisée est une alternative à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). C'est une conduite accompagnée ou l'élève acquiert de l'expérience grâce à un accompagnateur avant de passer ou de repasser l'examen pratique.

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

Tél:01.30.32.76.05

email@cer-lesremparts.com

DUREE DE LA FORMATION

En rendez-vous préalable de 2 heures

LIEU DE LA FORMATION

CERGY-PONTOISE

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *120 EUROS*

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La conduite supervisée permet :

- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser ;
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

La phase de conduite supervisée n'a pas de durée minimale obligatoire mais un parcours de 1000 km minimum doit être effectué :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur

Programme :

La conduite supervisée se déroule avec un accompagnateur.

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- autant que possible, conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques ;
- respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route

LA CONDUITE SUPERVISEE

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- avoir réussi le code de la route ;
- avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (20 heures minimum) ;
- avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.
- 18 ans minimum

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
- Conditions de réussite : satisfaire une évaluation de fin de formation

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

CER
C'EST RÉUSSIR

CER C'EST RÉUSSIR

550 ÉCOLES DE CONDUITE

WWW.CER.ASSO.FR

PASSERELLE PERMIS B (78) vers B

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

Tél:01.30.32.76.05

email@cer-lesremparts.com

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

CERGY-PONTOISE

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *448 EUROS*

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boite de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une formation pratique

Séquence 1. — (durée : 2 heures) 1h sur simulateur – 1 heure Dans un trafic nul ou faible,

L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures. Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

PASSERELLE PERMIS B (78) vers B

PUBLIC VISE & PRÉREQUIS

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales depuis plus de 3 mois

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B sans restriction à la conduite des véhicules équipés d'une boite à embrayage automatique
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation